

**Séance publique du conseil communal
du 13 février 2020**

ORDRE DU JOUR

Approbation de l'ordre du jour.

1. Approbation d'un règlement communal relatif à la gestion des déchets ménagers, encombrants et assimilés ;
2. Approbation d'une demande de morcellement;
3. Adaptation du règlement d'occupation des postes du personnel enseignant de l'école fondamentale de Redange ;
4. Fixation du tarif relatif à la participation du « Spinning Marathon » organisé par la commission sportive ;
5. Présentation du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2021-2023 ;
6. Adaptation des critères pour la vente de terrains à bâtir à Ospern ;
7. Décision de principe de contracter un leasing financier ;
8. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018 ;
9. **HUIS CLOS** : Classement d'un ouvrier communal ;
10. **HUIS CLOS** : Démission d'un délégué communal auprès du syndicat de communes « Réidener Schwämm »;
11. **HUIS CLOS** : Nomination d'un délégué communal auprès du syndicat de communes « Réidener Schwämm »;

Divers.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Approbation d'un règlement communal relatif à la gestion des déchets ménagers, encombrants et assimilés

En vue de la réorganisation de la collecte publique, un nouveau règlement communal relatif à la gestion des déchets ménagers, encombrants et assimilés a été approuvé. Une copie dudit règlement peut être demandée auprès du secrétariat communal.

Approbation d'une demande de morcellement

Approbation d'un projet de morcellement au lieu-dit « Grand-Rue » à Redange/Attert présenté par POM s.à.r.l., pour le compte de M. et Mme Claude REISCH-CONER, concernant des fonds sis à Redange/Attert, allée des Tilleuls, inscrits au cadastre, section D de Redange, numéro 115/4353 au lieu-dit « Grand-Rue ».

Adaptation du règlement d'occupation des postes du personnel enseignant de l'école fondamentale de Redange

Différentes adaptations ont été effectuées au règlement d'occupation des postes du personnel enseignant de l'école fondamentale de Redange/Attert (propositions du mois de février 2020). Une copie dudit règlement peut être demandée auprès du secrétariat communal.

Fixation du tarif relatif à la participation du « Spinning Marathon » organisé par la commission sportive

Les droits d'inscription suivants ont été fixés pour la participation au « Spinning Marathon » qui aura lieu au hall sportif à Redange/Attert en date du 28 mars 2020 :

- Solo Bike (1 pers/6hrs) :69.-€
- Duo Bike (2pers/6hrs) : 80.-€
- Trio Bike (3 pers/6hrs) :90.-€
- Bike/hr (1pers) :15.-€

Présentation du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2021-2023

Le collège échevinal a présenté le tableau de synthèse globale ainsi que les annexes du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2021-2023.

Adaptation des critères pour la vente de terrains à bâtir à Ospern

Suite aux suggestions du ministère de l'Intérieur, les critères pour la vente de terrains à bâtir à Ospern ont été légèrement adaptés.

Décision de principe de contracter un leasing financier

Le conseil communal a décidé de demander à l'autorité supérieure, l'accord en vue de contracter un leasing financier de 145.000.- € euros HTVA sur une période totale de 60 mois auprès d'une des quatre banques implantées dans la commune de Redange/Attert. Le leasing en question couvrira les frais relatifs à l'acquisition d'une nouvelle machine du type Schell Geräteträger SG 120.

Approbation du compte de gestion 2018

Approbation du compte de gestion 2018 conformément au tableau récapitulatif suivant:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	12'572'120.74	274'316.28
Total des dépenses	8'461'239.01	3'611'875.27
Boni propre à l'exercice	4'110'881.73	
Mali propre à l'exercice		3'337'558.99
Boni du compte 2017	5'649'774.86	5'175'872.75
Mali du compte 2017		
Boni général	9'760'656.59	1'838'313.76
Mali général		
Transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire	0	0

Boni définitif	9'760'656.59	1'838'313.76
Mali définitif		

Approbation du compte administratif 2018

Approbation du compte administratif 2018 conformément au tableau récapitulatif suivant:

Boni du compte de 2017	10'825'647.61
Recettes ordinaires	12'572'120.74
Recettes extraordinaires	274'316.28
Total des recettes	23'672'084.63
Mali du compte 2017	0.00
Dépenses ordinaires	8'461'239.01
Dépenses extraordinaires	3'611'875.27
Total des dépenses	12'073'114.28
BONI	11'598'970.35
MALI	

HUIS CLOS : Classement d'un ouvrier communal

Décision de classer Monsieur Jeff GALLELLI dans la carrière E de l'ouvrier communal et de ne pas appliquer le principe du classement dans la "carrière primaire" prévu à l'article 35 de la convention collective.

**HUIS CLOS : Démission d'un délégué communal auprès du syndicat de communes
« Réidener Schwämm »**

Approbation de la démission de M. Jean Valentin BODEM, conseiller communal, de ses fonctions de délégué auprès du comité du syndicat de communes « Réidener Schwämm ».

**HUIS CLOS : Nomination d'un délégué communal auprès du syndicat de communes
« Réidener Schwämm »**

Nomination de M. Jeff MULLER, conseiller communal, comme délégué auprès du comité du syndicat de communes « Réidener Schwämm ».